

Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



Porter un masque quand on est malade

**D**evant la connaissance limitée des faits de violences conjugales, liée à l'isolement accru des victimes en raison du confinement, les mesures de protection existantes s'intensifient et de nouvelles, adaptées à ce contexte particulier, sont mises en place.

**Nous comptons sur votre appui pour relayer les informations utiles auprès des victimes, par tout moyen : site internet, réseaux sociaux, courriels, etc.**

Trois nouveaux dispositifs d'alerte pour les victimes

De nouveaux partenaires mobilisés et engagés

L'équipe des ISCG est renforcée

## Les trois nouveaux dispositifs d'alerte pour les femmes victimes de violences conjugales pendant le confinement

(Secrétaire d'État à l'égalité entre les femmes et les hommes et Ministre de l'Intérieur)

1. **Le numéro national d'urgence 114**, destiné habituellement aux victimes sourdes et malentendantes, est mis à disposition de toutes les victimes de violences conjugales pendant le confinement. En cas de danger, celles-ci pourront envoyer un SMS aux policiers ou aux gendarmes qui interviendront sans délai. Ce numéro est pleinement opérationnel à La Réunion depuis le 3 avril.
2. **Les pharmacies peuvent être un lieu d'appui essentiel** lorsqu'une victime de violences conjugales s'y rend pour diverses raisons. La collaboration avec les pharmaciens durant la crise sanitaire est opérationnelle à La Réunion depuis le 3 avril, grâce à la contribution de l'ordre des pharmaciens. Les 800 pharmaciens représentant 250 officines ont reçu les informations nécessaires **pour alerter les forces de l'ordre** et aider les femmes victimes de violences pendant le confinement. Ils peuvent être également **des relais d'information pour le grand public, les victimes et témoins** (signalés par des affiches apposées sur les devantures, et les numéros utiles).
3. **Des "points d'accompagnement éphémères" dans les centres commerciaux de La Réunion**, tenus par les associations pour accueillir les femmes victimes de violence, sont à l'étude. Ces "points" sont déjà mis en place dans plusieurs villes de métropole.



## Le numéro national 0800 08 11 11 « Sexualité, contraception, interruption volontaire de grossesse » est toujours opérationnel à La Réunion

- Ce numéro, gratuit et anonyme, est joignable du lundi au vendredi, de 8h à 18h. Le Planning familial de la Réunion y assure des permanences d'écoute, d'information et d'orientation des femmes mineures et majeures.

## Le Réseau VIF intervient sur demande en appui du Centre hospitalier de l'Ouest

- L'association Réseau VIF étend exceptionnellement son champ d'intervention en offrant aux professionnels du Centre Hospitalier de l'Ouest (urgences, maternité, pédiatrie, gynécologie obstétrique, etc.), la possibilité de les aider dans la gestion des dossiers de violences intrafamiliales en effectuant la mise en lien avec les services externes concernés. Ce nouveau partenariat présente le double intérêt d'alléger le personnel soignant et de proposer aux femmes victimes une prise en charge ciblée.

## Le nombre d'intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie est doublé

- En réponse aux besoins du territoire, 4 postes d'ISCG supplémentaires ont été créés, portant leur nombre total à 8, soit 2 par arrondissement. À ce jour, 7 sont déjà en poste.

### Nord

**Isabelle RICHER** (St-Denis Malartic)  
02 62 90 74 74 - 06 93 06 45 25

### Est

**Sandra HOARAU-MOLLY** (St-André, Salazie)  
0692 88 33 60

**Véronique LUCAS** (Bras-Panon, St-Benoît, Ste-Rose, Plaine des Palmistes)  
0262 90 75 73 - 0692 76 18 54

### Ouest

**Laurence RICHAND** (Bois de Nèfles, Plateau Caillou, La Saline, Les Trois-Bassins, St-Leu)  
0262 45 45 45 - 0262 57 93 48 - 0692 64 68 11

### Sud

**Anny-Claude GOURDON** (Le Tampon, La Plaine des Cafres, St-Joseph, Petite-Île, St-Philippe, Entre-Deux)  
0262 27 00 08 - 0262 88 91 51 - 0692 64 68 83

**Johny MAILLOT** (Le Port, La Possession, St-Paul centre, St-Gilles)  
0693 22 68 04

**Catherine K/BIDI** (Les Avirons, L'Étang-Salé, Cilaos, St-Louis, St-Pierre)  
06 92 48 50 37

## Autres actualités à lire

“Violences conjugales et confinement : la seule solution de protection est l'éviction des agresseurs”

Haut conseil à l'égalité - 31 mars 2020

[http://haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/cp\\_violences\\_conjugales\\_et\\_confinement.pdf](http://haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/cp_violences_conjugales_et_confinement.pdf)

“Les violences faites aux femmes en outre-mer”

Sénat, Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, Délégation sénatoriale aux outre-mer - 3 mars 2020

<http://www.senat.fr/rap/r19-362/r19-3621.pdf>